

Cette conférence de presse est une réponse aux propos récemment tenus par le préfet de l'Aveyron (8 mars) et du préfet de région (21 mars), sur la gestion de l'eau dans le département de l'Aveyron.

On a pu récemment lire dans les colonnes de Centre Presse, les propos du préfet de Région, et selon lui le département de l'Aveyron est un « **château d'eau** ». Avant qu'une grande partie de ses **zones humides ne soient détruites, c'était vrai**. Aujourd'hui, le « château d'eau » est devenu artificiel et fragile, car il dépend des grands barrages qui concentrent l'eau en un seul point.

Pourquoi, en Aveyron, l'eau est devenue une ressource fragile ?

Les barrages ont été construits pour produire de l'électricité et donc leur remplissage l'hiver, au moment même où EDF doit assurer une production importante d'électricité, inquiète de plus en plus. Ensuite la multiplication des usages est au centre des débats, il ne faut cependant pas perdre de vue que le code de l'environnement définit l'ordre des usages prioritaires avec bien sûr tout d'abord l'eau potable et la santé publique, puis la vie biologique des milieux récepteurs, puis la protection contre les inondations. En dernier lieu et au même rang, l'agriculture, la pêche en eau douce, la production d'énergie, mais aussi les loisirs, sports nautiques et autres activités humaines.

Sur le bassin versant du Lot, le pilotage du soutien d'étiage estival, mené par lesyndicat mixte du bassin du Lot, donne aujourd'hui satisfaction mais la situation, déjà fragile, risque de s'aggraver lors de la prochaine vidange du barrage de Labarthe en 2025. Les barrages de Sarrans et de Grandval, situés en amont, seront en effet, considérablement abaissés avant l'été.

Quelles vont être les répercussions sur le tourisme et l'économie de la vallée et des départements voisins ?

Toujours sur le bassin versant du Lot, un autre point noir a défrayé la chronique l'été dernier. L'usine de production d'eau potable sur le Carladez, positionnée sur un petit cours d'eau (le Siniq) a été incapable d'approvisionner les populations en période de sécheresse. La fédération, dès 2009, avait émis un avis défavorable à la construction de cette usine, car les problèmes liés à la ressource en eau n'étaient pas anticipés, tout comme lors de son agrandissement en 2019. On voit le résultat aujourd'hui. Heureusement, et il faut s'en réjouir, on sait qu'actuellement, les élus recherchent une solution pérenne.



Toujours concernant la production d'eau potable, on note les investissements du Syndicat mixte d'adduction d'eau potable Montbazens - Rignac qui construit une usine à l'aval du barrage de Castelnau - Lassouts - Lous . Cela devrait permettre de ne plus déroger aux débits minimums dans les Boraldes. En espérant que cette usine soit opérationnelle et autorisée dès cet été.

Enfin les gros investissements réalisés par le Syndicat mixte des eaux du Lézou - Ségala, pour augmenter sa production à l'aval du barrage de Pareloup ont permis ces dernières années de garantir à une grande partie des habitants du département l'accès à l'eau potable en période de crise. Les interconnexions de réseaux ont été très nombreuses et très efficaces l'été dernier. Mais à la fédération, on s'inquiète des propos tenus par le préfet de région qui, partant de sa fameuse idée de château d'eau, annonce que nos barrages assureront l'alimentation en eau des départements voisins situés à l'aval (Tarn, Tarn - et - Garonne, Lot et Lot - et - Garonne).



Or, le directeur de l'usine du syndicat mixte des eaux du Lézou Ségala précisait lors du comité Ressource en Eau du 19/07/2022, son inquiétude sur les lâchers d'eau depuis les lacs, qui pourraient perturber, voire réduire la production d'eau potable à partir de Pareloup (pour des raisons techniques). Quand on connaît l'importance du Syndicat pour la distribution de l'eau dans le département, on peut redouter les répercussions de ces lâchers. On pense notamment aux habitants du Grand Rodez, mais aussi indirectement au tourisme sur le Lézou.

Bien sûr, que concernant l'eau potable, il faut être solidaire avec les autres départements. Mais en réalité, en sollicitant des transferts d'eau depuis Pareloup, on risque d'avoir des restrictions d'eau potable en Aveyron, pour faire de l'irrigation dans les départements aval. Cela ne va, ni dans le sens du code de l'environnement, ni dans l'intérêt des aveyronnais selon nous.

En Aveyron aussi, dans le domaine agricole, on se pose encore la question du plan d'adaptation au changement climatique annoncé par la chambre d'agriculture, en Comité Ressource en Eau le 31 mai 2022. On espère que ce plan vise à réduire la consommation d'eau et non à augmenter le stockage qui de toute façon s'avèrera inefficace à long terme. Les demandes de construction de plans d'eau actuelles sont peu compréhensibles. Il existe déjà 766 plans d'eau d'irrigation en Aveyron (DDT 2015) alors que le préfet affirme que les cultures irriguées sont marginales...



Ensuite, sur 1036 points de prélèvements recensés pour l'irrigation, il faut préciser que 63 % des volumes d'eau prélevés ont lieu sur les plans d'eau et 37 % sur les cours d'eau. Une question frappe l'esprit : sur quelles bases la Chambre d'agriculture gère et mesure l'utilisation de l'eau pour l'agriculture aveyronnaise ?

Toujours par rapport à la relation ressource en eau et agriculture, les décideurs et gestionnaires n'évoquent jamais le poids du cheptel (bovins, ovins, porcins et caprins). En Aveyron, on compte environ 1,7 million d'animaux, soit 198 bêtes au km² : 6 fois la densité des habitants ! Comme vous vous en doutez leur consommation d'eau pour l'abreuvement, est énorme et non évaluée.

Le problème rencontré l'an passé et qui risque de se reproduire : l'abreuvement des animaux sur le réseau d'eau potable. Le Secrétaire général du SMAEP Rignac-Montbazens faisait part de son inquiétude au Comité suivi Ressource en Eau, car il a fallu augmenter la production d'eau de 80 m³ / heure (sur ce seul syndicat), pour satisfaire les collectivités qui continuaient à arroser la nuit et suite à la demande des éleveurs qui avaient basculé sur le réseau d'eau potable l'abreuvement du bétail en pleine période de pénurie. (Compte-rendu du Comité Ressource en Eau).



Conclusion

Les problèmes d'eau sont devant nous, et ce n'est pas les effets d'annonce qui vont les résoudre. A la Fédération, on regrette que notre expertise pourtant reconnue par les services de l'Etat ne soit pas mieux exploitée. Comme l'on regrette, le manque de consultation des syndicats de rivière, eux aussi acteur de la gestion des milieux aquatiques.

La politisation du sujet est inquiétante tout comme le peu de moyens dédiés par l'état. L'année 2022 est révélatrice : problèmes avec des stations de mesures de débits, à la fois défaillantes et pas suffisamment nombreuses.

De manière générale, la ressource en Eau est insuffisamment quantifiée. Dans un même temps, les propositions du Comité Ressource en Eau se heurtent à de trop nombreuses dérogations possibles inscrites dans la loi. Que penser également de la bonne application de ces restrictions quand les contrôles sont si peu nombreux.

N'y a-t-il pas là aussi un problème de moyens consacrés par l'Etat ?

Attention, dans le contexte de changement climatique et de pénurie de la ressource, si les bons choix ne sont pas faits, l'Aveyron pourrait perdre toute son attractivité.

Une fois de plus, et vous l'avez certainement remarqué, le thème de la protection des milieux aquatiques et de la biodiversité, est totalement absent des débats.

Sur ces questions fondamentales, nos décideurs sont toujours aussi sobres !

